

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1987)

Rubrik: Gestion

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gestion

Conseil d'administration et direction générale

Le conseil d'administration s'est réuni sept fois sous la présidence de Monsieur Carlos Grosjean et s'est occupé en premier lieu de questions relatives à l'offre et aux prestations. Parmi les points forts, il convient de relever l'étoffement de l'offre en trafic voyageurs lors du changement d'horaire de mai 1987, les innovations prévues en service marchandises et les mesures de rationalisation qui ont été prises. L'évolution des produits de transport et de l'effectif du personnel ainsi que celle du compte de résultats d'entreprise ont été régulièrement examinées. Le conseil a enregistré avec satisfaction que l'abonnement ½-prix émis à prix réduit pour encourager les transports publics avait été très bien accueilli. Les objectifs ambitieux de la première année de vente ont été largement dépassés.

Après que le projet Rail 2000 eut presque fait l'unanimité au Conseil national et au Conseil des Etats le 19 décembre 1986, le travail d'information a été poursuivi et élargi en vue du scrutin populaire. Le conseil a pris acte avec grande satisfaction du résultat du vote du 6 décembre 1987, qui a vu le projet accepté par 57% des suffrages exprimés.

Se fondant sur le programme normal d'extension et de modernisation, le conseil a approuvé la transformation de plusieurs gares (Saxon et Richterswil entre autres) ainsi que deux doubléments de la voie (Münchenbuchsee–Schüpfen et Cham–Zoug). Le 25 mai a eu lieu l'inauguration de la ligne et de la gare de l'aéroport de Genève; comme à Zurich, l'aéroport est ainsi intégré dans le réseau ferroviaire suisse et dans le système IC. Autre événement marquant, l'inauguration de la relation Berne–Paris par TGV le 21 mai. La modernisation du matériel roulant s'est poursuivie par la commande de locomotives 2000 (Re 4/4 VI), d'une nouvelle série de voitures unifiées IV de 1re classe, de voitures pour le trafic international ainsi que de wagons à quatre essieux.

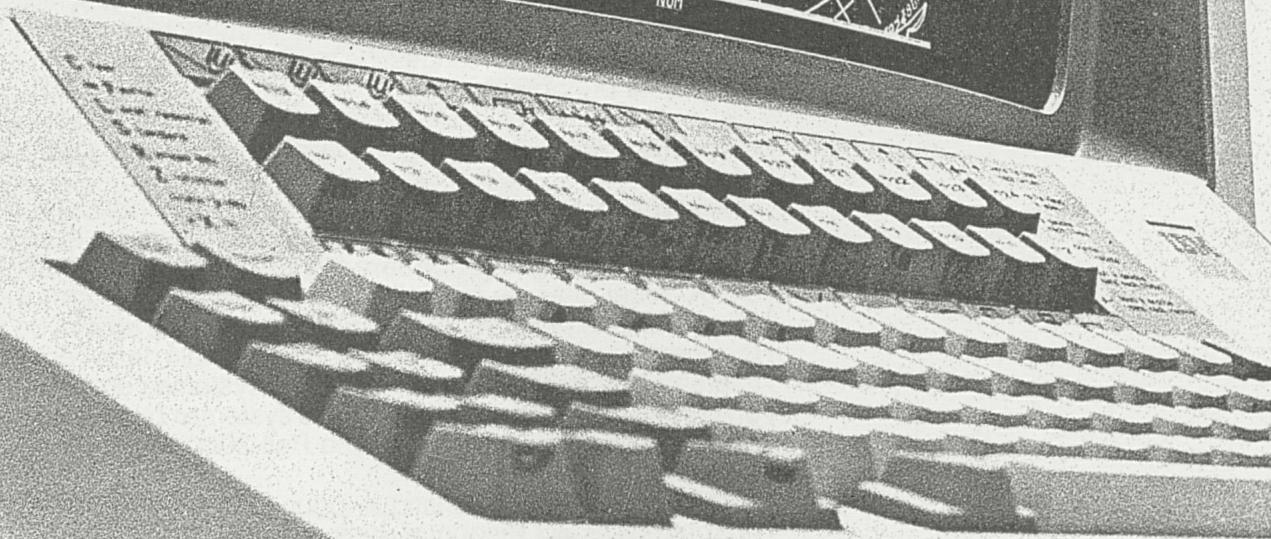
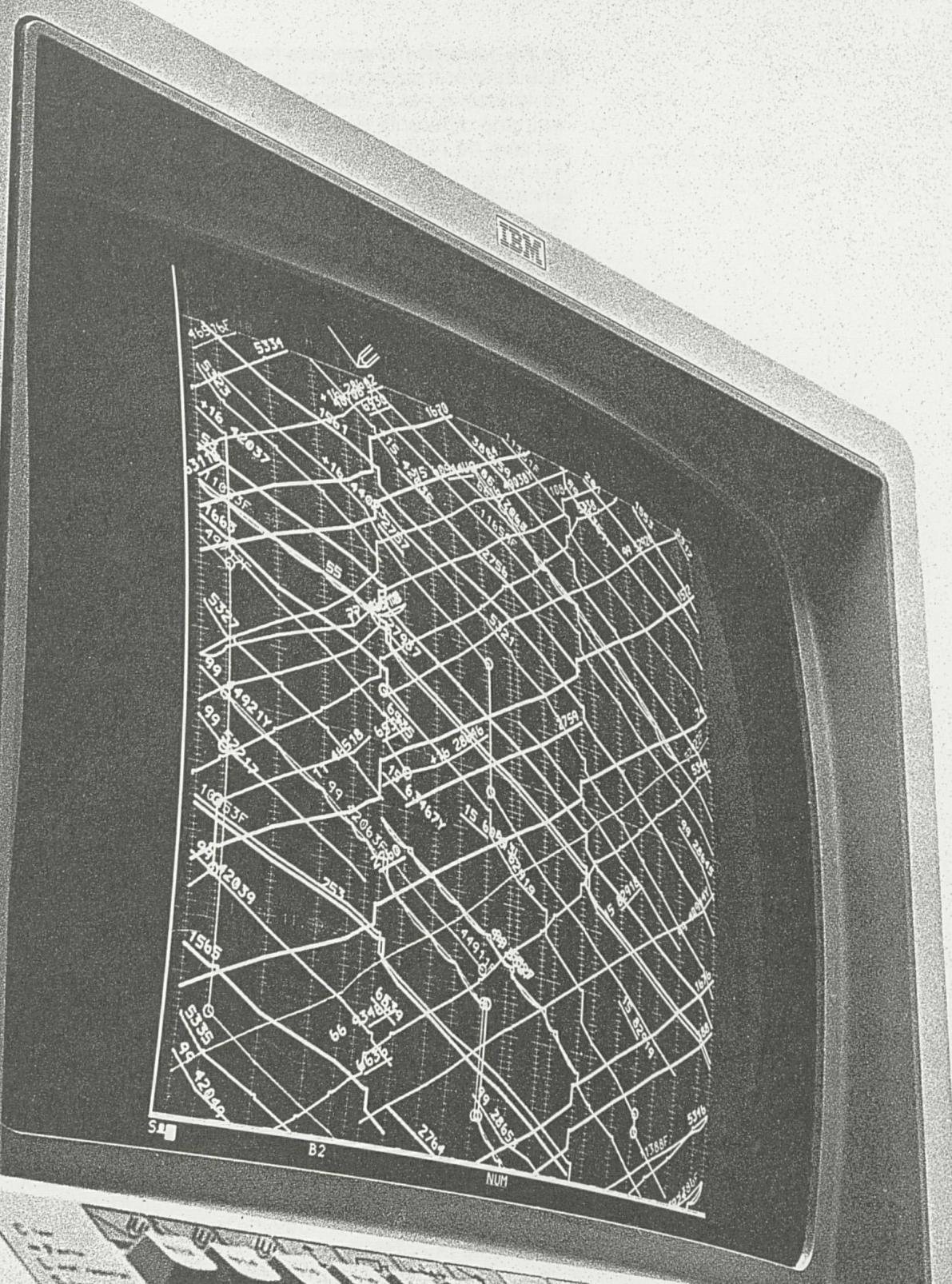
Dans le cadre des échanges internationaux d'informations, le conseil d'administration et la direction de l'entreprise ont rendu une visite en retour aux Chemins de fer fédéraux autrichiens. Les entretiens ont porté notamment sur la situation du trafic et de la concurrence ainsi que sur les plans d'avenir des deux réseaux d'Etat – les projets «Rail 2000» et «Die neue Bahn».

Sur le plan personnel, il y a lieu de relever deux mutations au sein du conseil. Monsieur Jean Clivaz s'est retiré en raison de sa nomination au poste de directeur général des PTT à compter du 1er octobre 1987; le Conseil fédéral a nommé à sa place Monsieur Charly Pasche, nouveau président de la Fédération suisse des cheminots. Ayant atteint la limite d'ancienneté, Monsieur Jean Babel a démissionné à fin 1987. Le président du conseil d'administration a rendu hommage aux administrateurs sortants et les a remerciés des services rendus.

Les travaux de la direction générale ont été marqués par la volonté d'aller de l'avant : aménagement quantitatif et qualitatif de l'offre, marketing intensifié et, avant tout, étude et présentation au public du projet Rail 2000. Les questions de principe en matière de politique des transports ont également requis un grand engagement de la part de la direction générale. Il convient de signaler à ce propos l'application du nouveau mandat de prestations ainsi que la collaboration lors de la préparation des bases de décision quant

Horaires graphiques à l'écran

Rien ne symbolise mieux l'entrée en force de l'informatique aux chemins de fer que la visualisation à l'écran des horaires graphiques, jusqu'alors dessinés et imprimés. En 1989, l'indicateur sera pour la première fois établi au moyen de la banque de données d'horaires SYFA.



à une nouvelle transversale ferroviaire alpine. La direction générale a voué une attention particulière à la libéralisation du marché, qui s'effectuera à l'intérieur de la Communauté européenne dès 1992. Cette mesure a entraîné différents travaux de planification ainsi qu'un engagement accru au sein de l'Union internationale des chemins de fer.

En matière de personnel, plusieurs mutations ont eu lieu à la direction générale au cours de l'année. Le 5 avril survenait le décès soudain de Monsieur Heinz Diemant, directeur de la division des finances et du controlling; lors de la cérémonie funèbre, de nombreuses personnalités rendirent un dernier hommage au disparu. Le conseil d'administration a nommé comme successeur Monsieur Michel Christe, jusque-là directeur dans une entreprise de l'industrie mécanique. Le directeur de la division du personnel, Monsieur Karl Hartmann, a démissionné au 31 mai pour passer au secteur privé; depuis 1975, il assumait sa fonction avec une grande clairvoyance. Comme successeur, le conseil d'administration a nommé Monsieur Hans-Kaspar Dick, auparavant suppléant du directeur de l'Office fédéral du personnel.

Pour assurer la succession de Monsieur Michel Crippa, directeur général et chef du département du marketing et des transports, qui reprend un poste dans le secteur privé au printemps 1988, le Conseil fédéral a nommé comme nouveau directeur général Monsieur Claude Roux, ingénieur diplômé, directeur du 1er arrondissement. Le président du conseil d'administration a rendu hommage au travail, à l'engagement et au dynamisme de Monsieur Crippa, et l'a remercié des services rendus.

Informatique

Dans tous les secteurs de l'entreprise, l'informatique est un outil de travail important. Aujourd'hui, on reconnaît toujours plus que cet instrument n'est pas seulement voué à des applications isolées les unes par rapport aux autres. En raison des tâches sans cesse plus complexes qui lui sont assignées, il doit fournir des systèmes d'information intégrés, comportant des unités de réalisation faisables et d'une compréhension aisée. C'est pourquoi la planification de l'informatique revêt une signification particulière.

En 1987, les points forts de la planification ont porté sur des projets des secteurs du marketing et de la production. Dans le domaine des marchandises, plusieurs grands projets sont en cours d'élaboration sur le plan opérationnel et commercial. En vue d'assurer une utilisation intégrée de l'informatique, la direction générale a donné mandat d'inventorier les besoins d'information de tous les services concernés par le trafic marchandises avant de développer les différents projets. Cet aperçu général a été établi au moyen de la méthode «Information System Study». Sur la base de nombreuses interviews avec les futurs utilisateurs, les besoins et les flux d'information actuels et à venir ainsi que la structure des processus impliqués ont été définis, leurs interdépendances ont été déterminées et les priorités de réalisation ont été convenues. Le travail conceptuel a déjà commencé pour les projets prioritaires.

Un même aperçu est en cours d'élaboration pour le secteur des voyageurs.

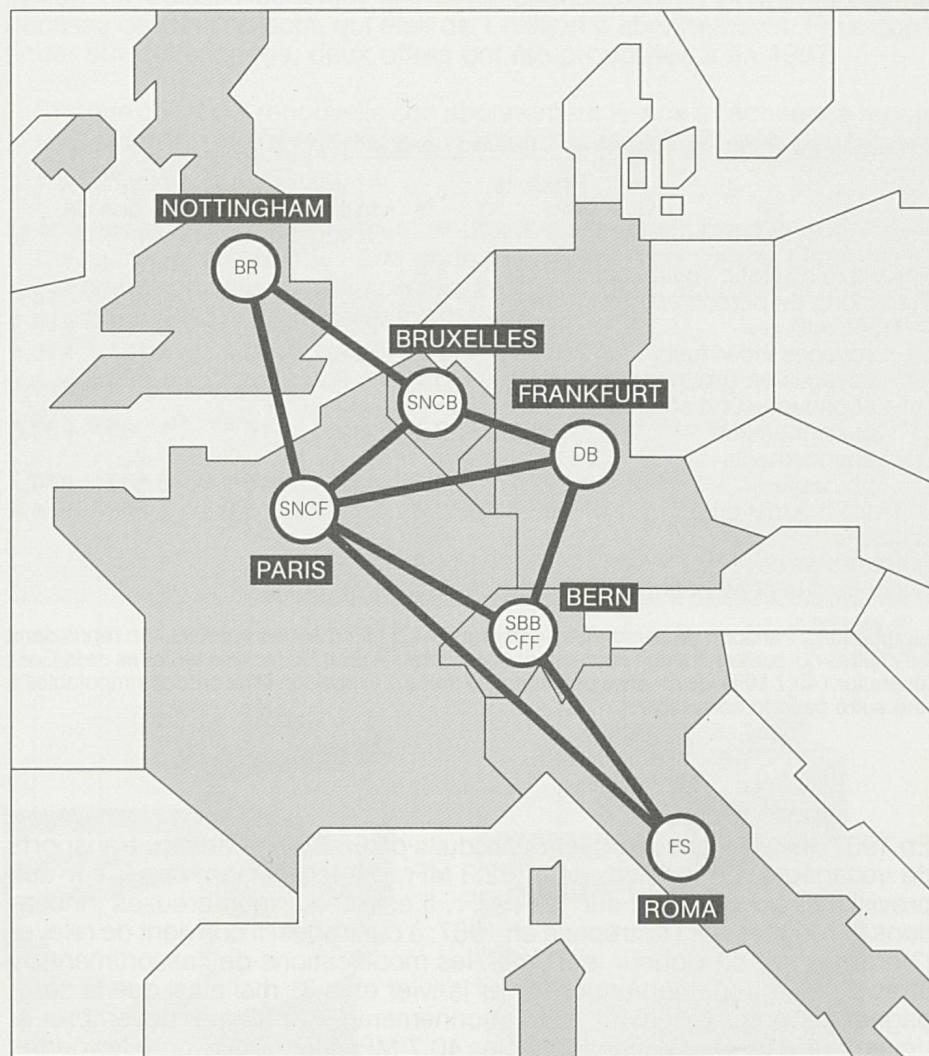
Une première partie de la banque de données d'horaire SYFA a été remise aux utilisateurs. Ce système facilite l'établissement et la publication des horaires. En 1989, l'horaire sera élaboré pour la première fois au moyen de SYFA. A cet effet, de nouvelles techniques de mise en mémoire des données et d'affichage graphique seront utilisées. L'emploi de systèmes CAO (conception assistée par ordinateur) a été réglé dans l'entreprise et les premiers postes de travail équipés de tels systèmes ont été installés dans les divisions des travaux. L'utilisation de systèmes bureautiques modernes fait l'objet d'essais au sein du groupe Rail 2000.

L'importance de l'informatique pour le trafic international voyageurs et marchandises est reconnue dans une mesure croissante. Six chemins de fer d'Europe occidentale exploitent en commun le réseau de transmission de données ferroviaires HERMES. Pour l'instant, il est utilisé pour les réservations des places et pour la préannonce des trains de marchandises. Les utilisateurs d'HERMES ont lancé une étude devant montrer dans leur

ensemble les possibilités de l'informatique en service international. A ce propos, la lettre de voiture informatisée constitue un élément important pour les transports de marchandises (projet DOCIMEL); les premiers travaux de réalisation sont en cours.

La mise en œuvre profitable de l'informatique requiert un fort engagement de la part du futur utilisateur et un soutien efficace de celui-ci au poste de travail. C'est pourquoi sa responsabilité lors de l'exécution de projets informatiques a été renforcée; par ailleurs, des groupes de soutien ont été créés dans les divisions en vue de conseiller les utilisateurs lors de la planification et de l'exécution des projets informatiques. Dans chaque arrondissement, l'on a créé un groupe informatique qui assiste les utilisateurs et qui élabore des projets à l'échelon de l'arrondissement.

Si les CFF font un usage croissant de l'informatique, il n'en reste pas moins qu'un grand retard subsiste pour ce qui est de la réalisation de projets judiciaires. Le comblement de ce retard est ralenti en raison du manque de personnel spécialisé qui puisse être formé ou acquis aux tâches de l'informatique.



La configuration actuelle d'HERMÉS

Dès 1988, les Chemins de fer de l'Etat danois seront aussi intégrés. Il est par ailleurs prévu d'étendre le réseau aux chemins de fer néerlandais, espagnols, suédois, autrichiens et hongrois.